



INSCRIPTION TENNIS JEUNE LOISIR 2017-2018

Fille : Garçon :

Nom : Prénom :

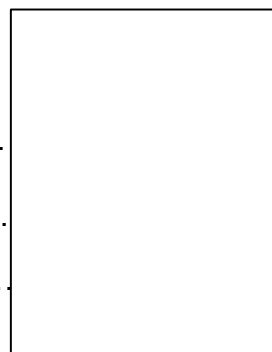
Date de naissance : Ecole fréquentée :

Adresse :

CP : Ville :

Tél domicile : Tél bureau : Portable :

Mail (en majuscules)

Niveau ou classement : **Certificat Médical Indispensable dès le 1^{er} cours** 

1h COURS COLLECTIF Licence obligatoire incluse 20€		
Du baby à l'ado (2013 à 1999)	165 €	<input type="checkbox"/>
A partir du 2 ^{ème} enfant	155€	<input type="checkbox"/>
1h supplémentaire	110€	<input type="checkbox"/>
ACCES LIBRE	+30€	<input type="checkbox"/>
Hors Aubervilliers	+20€	<input type="checkbox"/>
total	

Règlement comptant Espèces : Chèque(s), (7 au plus) à dater du 1^{er} du ou des mois souhaités:.....remis en banque EXCLUSIVEMENT le 1^{er} jour ouvré du mois**tout chèque impayé fera l'objet d'une pénalité de 18 euros.**

oct :	nov :	dec :	jan :	fev :	mars :	avril :
-------	-------	-------	-------	-------	--------	---------

**Aucune annulation ne sera possible après le 2 Octobre 2017**

Disponibilités :

Soir de semaine	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Mercredi	Matin	Après-midi		
Samedi	Matin	Après-midi		

MERCI DE SIGNER LE REGLEMENT AU VERSO

REGLEMENT INTERIEUR DE L'ECOLE DE TENNIS ET DU CENTRE DE COMPETITION

- > Les parents doivent accompagner les enfants jusque dans l'enceinte du Club (et non à l'entrée du stade) et s'assurer, avant de partir, qu'il y a bien un éducateur pour les accueillir. Les enfants restent sous l'entière responsabilité des parents, sauf pendant le temps réel des cours, les enfants étant alors sous l'entière responsabilité de l'éducateur. Si l'enfant rentre seul à son domicile, le club est déchargé de toute responsabilité en cas d'accident. Tout désir de modification de ces règles par un parent fera l'objet d'un contrat particulier entre le Club et ce dernier afin de fixer les clauses de responsabilité.
- > L'éducateur dispensant les cours se réserve le droit de refuser un enfant si celui-ci arrive en retard ou si ce dernier n'est pas en tenue de sport avec des chaussures adaptées. L'enfant restera sur le terrain sans jouer et sera sous la responsabilité de l'éducateur.
- > Si un enfant perturbe le déroulement des cours (insolence, refus d'écouter les consignes de sécurité ...), le comité directeur peut convoquer les parents et si la situation l'exige, peut renvoyer l'enfant du club (à titre tout à fait exceptionnel, bien sûr).

Je soussigné (**nom, prénom**) agissant en qualité de représentant légal de :

(**nom et prénom du mineur**)

- reconnais que l'adhésion au club CMA TENNIS entraîne l'acceptation du règlement intérieur * et des règlements de la FFT ;
- reconnais avoir conscience des risques inhérents à la pratique sportive, en avoir été informé et pris connaissance des garanties d'assurances proposées avec la licence ;
- reconnais avoir été averti de l'intérêt de souscrire des garanties complémentaires proposées par la FFT afin de bénéficier d'une meilleure indemnisation en cas de dommage corporel ;
- autorise le club CMA TENNIS, pour sa communication à utiliser l'image de la personne sur tout type de support.
- autorise mon enfant à participer aux déplacements et sorties organisés par le Club. Je donne mon accord pour le moyen de transport retenu pour les déplacements et j'autorise les accompagnateurs à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'urgence (soins divers, hospitalisation, etc.) sous réserve d'être informé(e) dans les plus brefs délais.
- Dans le cadre des activités organisées par le club, des photos et vidéos des enfants seront réalisées. Sauf avis contraire de votre part (notifié sur papier), le club se réserve la possibilité de les utiliser (journal municipal, affichage interne, site Internet ...).

Par ailleurs, les présentes informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au club CMA TENNIS, à la FFT, ses ligues et ses comités départementaux ou régionaux. Ces données sont nécessaires à l'organisation des activités tant du club (gestion des membres ...) que de la FFT (organisation des compétitions, lettre d'information ...)

Ces informations pourront être cédées et/ou échangées à des partenaires commerciaux de la FFT, des ligues, des comités départementaux et du club.

Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre :

Aubervilliers le/...../201

Signature (précédée de la mention "lu et approuvé")

- **Règlement intérieur à disposition**